

**Allocution de M. Clément Rouchouse,
Sous Préfet, Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Loire,
à l'occasion de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française
29 avril 2016 à 17 heures**

Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes,

Je suis heureux et fier de vous recevoir aujourd'hui, à la préfecture de la Haute-Loire, qui symbolise la présence de l'État dans le département, en présence des élus de la République, parlementaires, maires et conseillers municipaux, pour la remise solennelle du décret par lequel vous avez reçu la nationalité française.

Cette cérémonie qui scelle votre entrée dans notre nation est un moment fort pour chacun d'entre vous, un moment sans doute empreint d'émotion. Mais c'est également un moment important pour notre pays.

Votre émotion, nous la partageons tous.

C'est un geste fort que de procéder à l'élargissement de la Nation française, cette communauté à laquelle vous avez souhaité appartenir.

Vous êtes aujourd'hui **53** à partager ce moment en recevant la nationalité française. Vous y accédez à par des voies différentes :

- tout d'abord par la démarche volontaire et exigeante de la naturalisation pour **11** d'entre vous (et 1 enfant par effet collectif) ;

- **15** ont choisi, par la voie du mariage, de lier leur destin à un ressortissant français ;
- enfin, pour les plus jeunes, **26** d'entre vous accèdent par déclaration souscrite auprès du juge d'instance.

Votre demande de naturalisation est l'aboutissement d'un long itinéraire personnel. Certains sont arrivés enfants, avec leurs parents, dans notre pays. Certains sont venus pour trouver du travail, d'autres pour étudier, d'autres encore ont pu venir en France pour fuir leur pays d'origine et des événements graves, voire tragiques, ou pour des raisons privées.

Devenir français est donc d'abord et avant tout un choix personnel, le fruit d'un désir, d'une décision mûrement réfléchie de prendre part à un projet collectif. Changer de nationalité n'est pas une décision que l'on prend à la légère. C'est un acte grave. Vous n'y avez pas été obligés. On peut en effet vivre légalement dans notre pays en étant étranger : vous avez voulu aller plus loin. Certes vous apportez avec vous vos origines, votre histoire personnelle, vos aspirations. Mais en choisissant de prendre la nationalité française, vous choisissez de faire vôtres l'histoire et la culture de la France.

Aujourd'hui, en devenant Français, vous choisissez aussi évidemment d'adhérer aux valeurs de la France, vous faites vôtres ces valeurs, vous devenez les dépositaires d'un héritage tout autant que les continuateurs d'un projet. Cet héritage que le petit film se proposait d'évoquer rapidement.

Certains sont nés ici ou viennent de pays francophones, pour eux, la pratique de notre langue n'a jamais été un problème, les autres ont dû faire l'effort de l'apprendre. C'est une des conditions de la naturalisation. Connaître le Français, c'est aussi avoir accès à notre culture et à nos valeurs.

Vous êtes dorénavant, des citoyennes et des citoyens français. A ce titre, vous bénéficiez, tous, des mêmes droits que l'ensemble des Français et vous êtes également soumis aux mêmes devoirs.

Maintenant, vous avez notamment le droit de voter à toutes les élections, d'être éligible ou encore d'accéder à la fonction publique.

Dès à présent, vous pouvez vous adresser à la mairie de votre commune de résidence pour demander en même temps, votre carte d'identité française et votre inscription sur les listes électorales.

La nationalité française vous impose également des devoirs et, en premier lieu, le respect des valeurs de la république. Votre contribution personnelle au fonctionnement des institutions nationales passe par l'impôt mais aussi par la transmission à vos enfants de nos valeurs fondamentale.

Nos différences ne doivent pas devenir des divisions. Nos diversités des discordes. Le pays, dans la période que nous traversons, a besoin d'apaisement, de réconciliation, de rassemblement. Chacun doit contribuer à ces principes.

Vous avez décidé d'adopter les règles qui régissent notre société. La laïcité en est une. Elle garantit à chacun le libre exercice de son culte, à condition que cet exercice ne gêne pas les convictions d'autrui.

La diversité est une richesse de notre nation. Mais elle s'exprime dans le respect de ce qui unit et dépasse les français : le sentiment d'appartenance à la même communauté et l'engagement d'en garantir la cohésion par des comportements citoyens. La Nation est une « communauté imaginée », nous

a expliqué l'historien Benedict Anderson, mais je crois c'est Ernest Renan qui en a donné une des plus belles définitions que je vous invite à entendre, et à méditer :

« Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu (...) Avoir des gloires communes dans la passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. (...) Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. »

En ce jour particulier qui marque votre accession à la nationalité française, je veux formuler un souhait : que nos institutions républicaines forment le cadre propice de votre épanouissement personnel et qu'elles vous permettent d'être pleinement citoyen français, d'aimer la France pour ce qu'elle vous offre et de l'aimer pour ce qu'elle veut dire.

La France, mes chers compatriotes, est aujourd'hui votre nouvelle patrie.

La République a sa devise, a son drapeau. Elle a son Hymne : La Marseillaise que je vous invite, dès à présent, à écouter ensemble.

Vive la République, vive la France !